



CCAS du 15 décembre 2011 compte rendu CFDT

UFETAM/ CFDT 30, passage de l'Arche
92055 LA DEFENSE Cedex
tél. 01.40.81.24.00 fax : 01.40.81.24.05
courriel : cfdt.syndicat@i-carre.net
Internet : www.cfdt-ufetam.org

Pour l'administration : Ronald Davies (DRH Adjoint), Dominique VARAGNE (Chef PSPP)
Guy ROBIN (Adjoint D.VARAGNE)
La délégation CFDT : Isabelle GILLET et Evelyne POREE
CGT, FO, FNASCE.

La CFDT a fait une déclaration que vous trouverez en pièce jointe. L'UNSA s'est joint à notre déclaration.

La CGT avait une déclaration, mais pas FO, ni l'UNSA.

Les réponses de l'administration :

Sur le budget : Tenir compte de la réalité économique. Il y aura pour 2012 une réserve de précaution de 0,35% sur les crédits délégués mais pas de gel de crédits. Cette mesure a été accordé par le responsable de programme au niveau national.
Le budget de 2011 est en augmentation de 14% par rapport à 2010, soit un million de plus.

Problème des conventions: le renouvellement de convention doit se faire pour 3 ans. Il y a donc des engagements de crédits qui y sont liés même sans connaître l'enveloppe de crédits.

Sur les actions collectives : Le CGEDD a été missionné pour l'avenir du patrimoine social du Ministère. Le rapport est attendu.

La FNASCE dénonce un manque de dialogue avec l'administration, mais les rencontres avec la mission du CGEDD se passent bien.

L'administration veut bien mettre l'humain au cœur de l'action sociale, mais elle est aussi gestionnaire et de ne peut pas faire n'importe quoi. Il faut faire avec la réalité comptable.

L'administration réitère son soutien aux associations.

FNASCE : des consignes ont été données au ASCE (La CGT est intervenue lors de sa déclaration pour dénoncer les différences de traitements entre les enfants de certains services et le manque d'équité pour les jouets). S'il y a des cas de dysfonctionnements, il faut les faire remonter à la FNASCE au lieu de dénoncer en séance plénière

Moyens accordés aux Présidents de CLAS : Un débat est engagé. R. DAVIES est étonné de ne pas être informé des problèmes signalés (par la CGT) en séance. Il pensait que c'était réglé. Il propose une nouvelle réunion.

Une rencontre est prévue 2ème semestre 2012.

Action sociale interministérielle : impact sur l'AS ministérielle
Quelles propositions le CCAS peut faire ?
Il faudra négocier avec les organisations syndicales ministérielles.

Chantiers RH en DDI : il devra y avoir convergence entre les différents ministères.

Ordre du jour

1- Approbation des PV des 31 juin et 13 octobre 2011.

C MAHUT fait un CR de l'audience du 30 aout au Cabinet.

2- Budget

Pour 2012 pas de réserve (gel) mais une réserve de précaution (0,35%) pour faire face aux imprévus.

Les crédits 2010 sont de 7 897.051 ils s'élèvent en 2011 à 9.026.716 soit une augmentation de 14%.

91% des crédits délégués ont été consommés. La restauration collective correspond à 78% des crédits. C'est le premier poste de dépense. Le 2^{ème} étant l'arbre de Noël suivi par la dépense des Crédits Initiatives Locales.

La réserve de crédits n'a pas été levée mais des crédits provenant d'autres programmes ont compensés les dépenses.

La CGT demande plus de clarté sur la répartition des crédits entre les RBOP, au niveau RBOP entre les UO. Il a été constaté que certains RBOP utilisent les crédits d'action sociale à d'autres fins.

Réponses de Mr DAVIES : la répartition entre RBOP se décide au niveau national, et c'est le niveau régional qui est pertinent au niveau du RBOP.

CFDT : Les commissions régionales ont toutes légitimité pour travailler sur le budget de l'action sociale. Elles doivent être impliquées et pouvoir donner tous les renseignements au présidents de CLAS. Malheureusement ce n'est pas le cas encore aujourd'hui. Peu de Commissions sont mises en place, et lorsqu'elles existent il y a des dysfonctionnements.

Commentaire CFDT : Ces dysfonctionnements sont causés par l'administration qui souvent ne veut pas rendre compte mais aussi pas nos camarades de FO qui ne souhaitent pas la mise en place de ces instances régionales.

Les crédits restauration sont en forte hausse. Pour 2012 quelle sera la répartition entre les différents actions ? va t-on puiser sur les CIL ?

Il faut garantir au minimum les même montants qu'en 2011 pour les actions collectives.

Il y a un manque de concertation c'est encore une fois l'administration seule qui décide de la répartition entre les différents domaines et les RBOP.

Les organisations syndicales présentes au CCAS doivent avoir leur mot à dire.

M. DAVIES indique qu'une enquête nationale demandée par le SGG pour tous les ministères a été lancée. Celle ci ne fait que commencer. Rien ne peut être décidé avant

d'avoir ses conclusions. Il nous faut la connaissance du terrain pour pouvoir gérer une harmonisation entre les différents domaines de l'action sociale.
Les augmentations de dépenses de la restauration ne doivent pas être prises sur les autres enveloppes, mais il y aura du redéploiement !!!

Commentaire CFDT : *la restauration collective est un domaine important. Tous les agents doivent bénéficier d'une restauration collective de qualité, ainsi qu'une subvention identique quel que soit leur ministère d'origine. Ce n'est pas le cas aujourd'hui et nous l'avons dénoncé au CCAS.*

3 - Renouvellement du CCAS et des Commissions

Une réunion plénière est fixée au 7 février à la DRIEA. La CGT propose une rencontre entre les OS pour la répartition des commissions.

4- Renouvellement des CLAS

La note examinée à la commission d'animation du CCAS du 25 novembre devait être envoyée rapidement. Le 15 décembre elle était toujours à la signature !!!

Les CLAS doivent être renouvelés pour le 31 janvier.

Un point est fait sur les CLAS DIRM : celui de la DIRM méditerranée devrait être mis en place le 24 janvier.

CLAS multiservice région Auvergne.

Pas de consensus local (vote contre de FO) pour un CLAS multiservice (DREAL, la DDT et le CVRH).

Le CCAS ne peut donc pas voter sur la constitution du CLAS multiservice.

La situation est bloquée car localement il y a un refus des OS pour un CLAS commun DREAL/CVRH et un CLAS DDT 63 pour les agents du MEDDTL.

Questions diverses

Formation des présidents de CLAS

Du 10 au 12 janvier au CVRH de Clermont Ferrand

Du 24 au 26 avril Pont à Mousson.

Animation : responsable du pôle financier de la DRH/PPSP

Séances pratiques : Pierre Jean RODRIGUEZ

Présentation de la gazette de l'Action sociale.

Elle ne fait pas l'unanimité au sein du CCAS.

Demande d'une information dématérialisée

Demande d'une page interactive pour les présidents de CLAS

Demande d'un site collaboratif

Demande d'une information dans le MAG lorsqu'il y a une actualité

Demande de création de fiches thématiques sur le site

La CGT veut un support dématérialisé mais aussi un support papier

FO souhaite une orientation vers un site collaboratif et une info dématérialisée.

CFDT : plutôt une info dématérialisée, mais pas de page interactive.

Aucune orientation n'est priorisée, il a été décidé de renvoyer le dossier à la commission n° 1 du CCAS pour proposer une commande claire.

Informations sur les chantiers interministériels.

Subvention séjour vacances enfants : on est en attente d'une circulaire de la Fonction publique. Une seule grille pour toute la FP. C'est celle du ministère de la Santé qui a été choisie. Elle permet à la classe moyenne de bénéficier de cette aide.

Sa mise en place est prévue sur deux ans : 2012/2013.

Restauration : enquête en cours. Il y aura une harmonisation mais on ne connaît pas les modalités, mais la mise en place devrait se faire sur plusieurs années.

C'est le MEDDTL qui a le plus d'agents concernés.

Remarques CFDT : les disparités ne sont pas près à disparaître.

Prestation Arbre de Noël : Un état des lieux est demandé pour chaque ministère.

La CGT demande ou en est les travaux de mutualisation de la médecine de prévention.

L'administration répond qu'il y a en effet une tentative de mutualisation de la médecine de prévention mais pour l'instant l'interministériel n'a pas donné suite : il est difficile de mutualiser la pénurie !!!

La Fonction publique redemande un état des lieux. Dossier à suivre.

CAS : Depuis de quelques années le CAS est fragilisé. Manque de personnel, départ à la retraite non remplacé, conséquence actuellement 1 personne sur les 3 prévues.

C'est l'instance qui attribue les prêts sociaux, le prêt d'installation et le nouveau prêt pour les enfants déco-habitants. On ne voit pas comment il n'y aurait pas de retards dans le paiement de ces prêts.

Réponse de l'administration : les postes ont été inscrits à la vacance mais aucun agent du ministère n'a postulé. Il y a une candidature du ministère de la Défense. Le vacataire termine fin décembre.